

Discours CPG-CATM
Cahuzac-sur-Vère, 15 septembre 2019

Monsieur le Président,
Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs membres du monde combattant,
Chers porte-drapeaux,
Mesdames, messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs,

Nous sommes réunis aujourd'hui afin de rendre hommage à tous les combattants d'Afrique du Nord qui ont œuvré durant la Première et la Seconde Guerre mondiale et durant la guerre d'Algérie et les combats en Tunisie et au Maroc. Il faut saluer leur bravoure, leur dévouement et l'engagement qu'ils ont pris au risque de leur vie.

Nous rendons hommage aux morts pour la France de toutes ses origines et de toutes ses confessions. A ceux aussi qui ont été blessés lors des combats et ceux qui ont été prisonniers. Ces soldats ont risqué et donné leur vie pour la France. La République française leur sera toujours reconnaissante.

C'est une reconnaissance nationale à tous ceux qui ont souffert, à tous ceux qui ont vécu un drame, à toutes les familles bouleversées et endeuillées.

Etudiants, cadres, artisans, ouvriers, paysans, employés, ils étaient tous issus de toute la société française. Ils sont tous marqués parce ce qu'ils ont vu et ce qu'ils ont vécu. La France n'oubliera jamais ce qu'ils ont fait pour elle.

En 1962, des centaines de milliers de personnes, rapatriés et harkis, franchissent la mer Méditerranée, laissant derrière eux une terre natale qu'ils ont tant aimée. Ils ont franchi la Méditerranée pour rejoindre un pays qu'ils ne connaissaient pas, beaucoup d'entre eux ont ressenti de l'ingratitude et ont souffert de l'abandon. Cette guerre a laissé des traces, elle a profondément marqué les personnes qui l'ont vécue et les cicatrices sont encore présentes. Un demi-siècle après cette guerre, la mémoire collective est toujours existante. Il s'agit d'une mémoire plurielle et complexe, mais cette mémoire fait partie de notre identité commune.

Je suis née un 19 mars mais j'ai la chance de faire partie de cette génération qui n'a pas connu la guerre et nous devons entretenir le devoir de mémoire pour que jamais nous ne connaissions à nouveau la guerre.

Il est important de faire vivre ce devoir de mémoire et de le transmettre aux générations suivantes pour que nous puissions toujours rendre hommage aux personnes qui l'ont vécue. C'est dans notre intérêt collectif, car il est toujours

dans l'intérêt de la France et de la Nation de rendre hommage aux personnes qui se sont battues pour elle.

Par ailleurs depuis le 1er janvier 2019, les militaires présents en Algérie entre le 03 juillet 1962 et le 01 juillet 1964, peuvent obtenir la carte du combattant au titre AFN, s'ils totalisent une durée de service durant cette période d'au moins 120 jours ou 4 mois.

Cette carte du combattant est attribuée suite à un engagement du président de la République, Emmanuel Macron, lors de la campagne présidentielle de 2017. Près de 49 800 personnes, dont une majorité d'appelés, sont concernées par cette mesure qui a été mise en œuvre dans le projet de budget pour 2019 et qui constitue un effort de 30 à 35 millions d'euros par an. C'est certes un effet mais rien comparé à tous les risques qu'ont pris ceux qui se sont battus pour nous, pour notre pays, pour la France.

Vive la République ! Vive la France !